

Instrument multilatéral de l'OCDE sur les conventions fiscales

La réforme du régime international d'investissement: trois leçons

Wolfgang Alschner, 23 avril 2020



Le régime fiscal international

Ressemblances avec le droit de l'investissement

- Structure: >3000 traités bilatéraux contre la double imposition
- Crise de légitimité: ces conventions ont facilité l'évasion fiscale pour les sociétés ("Double *non*-imposition")

Réforme

- Remédier aux échappatoires fiscales dans les conventions pour prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices ("projet de réforme **BEPS**")
 - Action BEPS #15 de l'OCDE (2013) : Réforme BEPS efficace des conventions fiscales bilatérales grâce à un instrument multilatéral (IM)
- Résultat: **Instrument multilatéral (IM)**
 - négociation 2015-16, signature 2017, entré en vigueur 2018
 - signé par 98 pays (dont presque tout G20), ratifié par 43 pays

Trois leçons tirées de l'instrument multilatéral

1. [Fonctionnement]
2. Portée
3. Concept

Trois leçons tirées de l'instrument multilatéral

- 1. Fonctionnement:** Convention facultative qui modifie mais ne remplace pas les conventions parallèles (semblable à la Convention de Maurice).

Trois leçons tirées de l'instrument multilatéral

- 1. Fonctionnement:** Convention facultative qui modifie mais ne remplace pas les conventions parallèles (semblable à la Convention de Maurice).
- 2. Portée:** Mise à jour des conventions bilatérales pour refléter les meilleures pratiques actuelles du point de vue de la procédure et du fond.

2. Portée de l'IM

Avant l'IM

BEPS plus les conventions
(empêchent l'érosion de la base d'imposition)

BEPS

BEPS moins les conventions
(rend possible l'érosion de la base d'imposition)



2. Portée de l'IM

Après l'IM

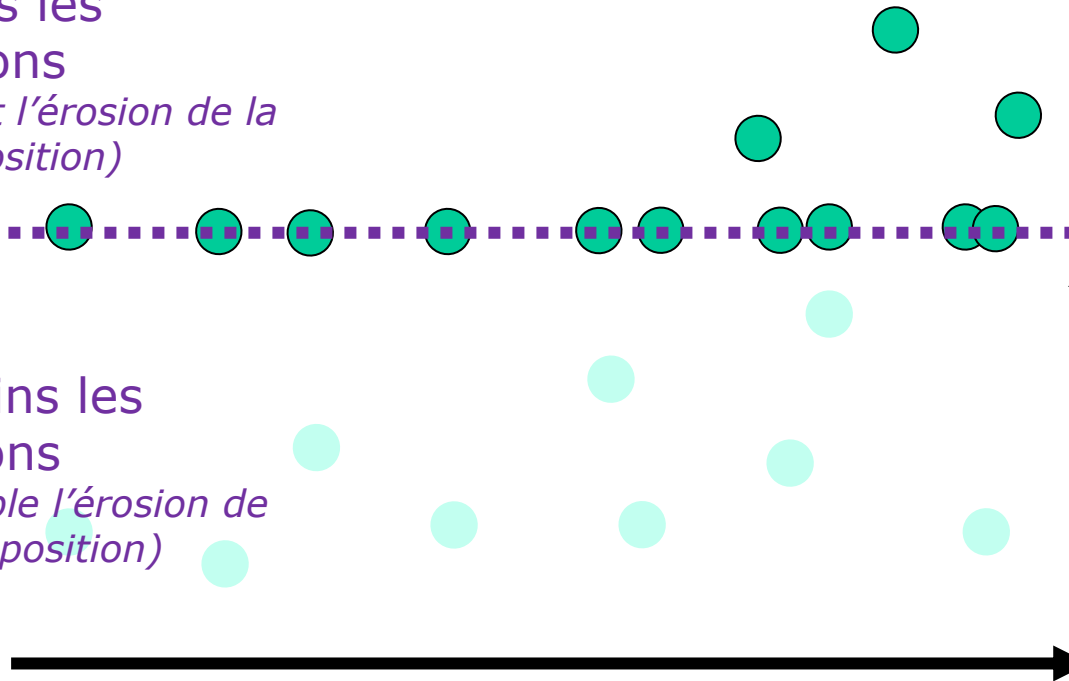
BEPS plus les conventions

(empêchent l'érosion de la base d'imposition)

BEPS

BEPS moins les conventions

(rend possible l'érosion de la base d'imposition)



L'IM élève les conventions bilatérales couvertes à des normes minimales communes (fond et procédure)

Moment de la signature

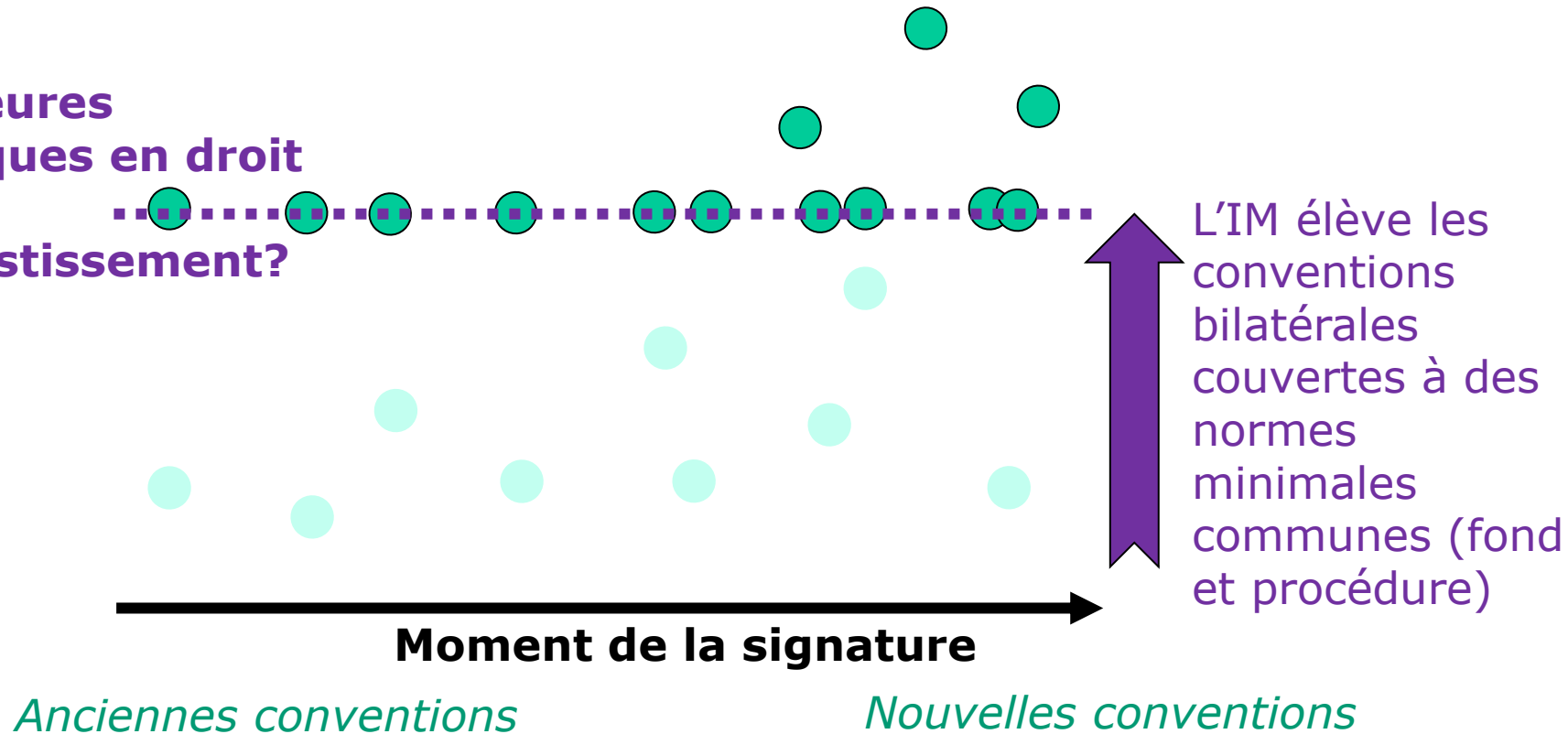
Anciennes conventions

Nouvelles conventions

2. Portée de l'IM

IM investissement

Meilleures pratiques en droit de l'investissement?



Trois leçons tirées de l'instrument multilatéral

- 1. [Fonctionnement]:** Convention facultative qui modifie mais ne remplace pas les conventions parallèles (semblable à la Convention de Maurice).]
- 2. Portée:** Mise à jour des conventions bilatérales pour refléter les meilleures pratiques actuelles du point de vue de la procédure et du fond.
- 3. Concept:** Combiner normes universelles minimales et flexibilité, différenciation et adaptation.

3. Concept IM

Matrice des questions liées à la réforme

Degré de consensus int.	Réforme requise	
	<i>Modérée</i>	<i>Profonde</i>
<i>Faible</i>		
<i>Élevé</i>		

3. Concept IM

Concepts en droit international

Degré de consensus int.	Réforme requise	
	<i>Modérée</i>	<i>Profonde</i>
<i>Faible</i>	“Accord parallèle” bilatéral ex. Lettres PTPGP	“Coalition de volontaires” plurilatéral ex. Marchés publics OMC
<i>Élevé</i>	“Résultats faciles” multilatéral étroit ex. Convention de Maurice	“Grande entente” multilatéral large ex. OMC

3. Concept IM

L'IM combine les concepts sous une seule convention

		Réforme requise	
		<i>Modérée</i>	<i>Profonde</i>
Degré de consensus int.	<i>Faible</i>	Dispositifs hybrides (IM Partie II) Flexibilité: Opt-Out	Arbitrage (IM Partie VI) Flexibilité: Opt-In
	<i>Élevé</i>	Ajout au préambule (IM Partie III, art. 6) Obligatoire: complément	Refus d'octroi des avantages (IM Partie III, art. 7) Obligatoire: choix

3. Concept IM

Droit international de l'investissement?

Degré de consensus int.	Réforme requise	
	<i>Modérée</i>	<i>Profonde</i>
<i>Faible</i>	? Flexibilité: Opt-Out	? Flexibilité: Opt-In
<i>Élevé</i>	? Obligatoire: complément	? Obligatoire: choix

Pour en savoir plus

- Wolfgang Alschner, *The OECD Multilateral Tax Instrument: A Model for Reforming The International Investment Regime?*, 45 Brook. J. Int'l L. (2019).
<https://brooklynworks.brooklaw.edu/bjil/vol45/iss1/1>
- Wolfgang Alschner, *Squaring bilateralism with Multilateralism: What investment law reformers can learn from the international tax regime*, Columbia FDI Perspectives, February 24, 2020.
<http://ccsi.columbia.edu/files/2020/02/No-272-Alschner-FINAL.pdf>
- Email: Wolfgang.Alschner@uottawa.ca